

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01965  
Numéro SIREN : 821 852 860  
Nom ou dénomination : SAS LPG

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2019 sous le numéro de dépôt 9070

20/06/19  
N 9070  
16 B 1965

## LPG

Société par actions simplifiée au capital de 431 000 euros  
Siège social : 18 rue du Pâtis  
44690 La Haie Fouassière  
821 852 860 RCS Nantes

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2019**

Le premier juin deux mille dix neuf, à 14 heures, les associés de la société LPG se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 18 rue du Pâtis 44690 La Haie Fouassière, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gilles LEGUEN, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Eddy est désigné comme secrétaire.

La société A.B.G.L, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par courrier remise en mains propres en date du 15 mai 2019, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 43 100 actions sur les 43 100 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.





Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du président,
- Nomination Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale nomme, en qualité de Directeur Général, sans limitation de ses pouvoirs, pour une durée illimitée, à compter de ce jour :

**Monsieur Eddy POULARD,**  
Demeurant 11 rue des Iris 44690 La Haie Fouassière,  
Né le 01 avril 1972 à Nantes (44),

Lequel exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président  
Monsieur Gilles LEGUEN

Le secrétaire  
Monsieur Eddy POULARD



